



Quand et comment peut on avoir des RTT ?

Par **soo ali**, le **21/02/2015 à 22:15**

Bonjour, je suis un peu perdue ... voilà je cherche à savoir comment on peut prétendre à des RTT . En effet, je suis en CDI de 35h hebdomadaire, mais j'effectue 37,5h/ semaine . puis-je demander des RTT ? si oui, comment les calculer exactement ?

Par **P.M.**, le **22/02/2015 à 08:51**

Bonjour,

La règle c'est que si vous faites plus de 35 h vous avez droit que ces heures vous soient payées en heures supplémentaires ou éventuellement qu'un repos compensateur de remplacement, majorations comprises, soit appliqué dans l'entreprise si un accord collectif le permet...

Il n'y a que si un Accord RTT existe depuis le passage au 35 h que c'est différent et il conviendrait de la consulter...